

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 18 avril 2023

Bruno GIAMINARDI, réélu Président du CNPF Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les propriétaires forestiers récemment élus au Conseil de centre de la délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière se sont réunis mercredi 29 mars à la préfecture de Marseille.

Sous l'égide du représentant du Préfet de région, le premier Conseil de la nouvelle mandature a réuni les propriétaires forestiers élus de toute la région. **Ils ont réélu Bruno Giaminardi, propriétaire forestier dans le Var, à la tête de la délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière.** Cet établissement public, sous tutelle du Ministère chargé de l'agriculture, est dédié au développement de la gestion durable des forêts privées françaises. Il a la particularité d'avoir une gouvernance majoritairement composée de propriétaires forestiers privés élus tous les 6 ans parmi leurs pairs. Un représentant de la Chambre d'Agriculture vient compléter ce Conseil.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2ème région la plus boisée de France avec 51 % du territoire recouvert de forêts. Parmi ces forêts, **64% des surfaces appartiennent à des propriétaires privés, soit 1 million d'hectares.** Ils sont ainsi environ 400 000 propriétaires privés de forêts. Ceux d'entre eux qui possèdent plus de 4 ha de forêt ou qui bénéficient d'un document de gestion durable, soit **plus de 23 000 propriétaires forestiers, étaient appelés à voter pour leurs représentants au sein du CNPF PACA.**

22 propriétaires ont ainsi été élus parmi leurs pairs (11 titulaires et leur suppléant). Ils vont représenter l'établissement au sein de nombreuses commissions officielles traitant de la politique forestière, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la faune sauvage, de l'environnement et du paysage... Ils ont également pour missions d'agréer les documents de gestion durable des forêts privées et de déterminer les orientations de travail régionales du CNPF. **Ces élus acceptent bénévolement de consacrer du temps pour défendre les enjeux d'une gestion durable en forêt privée.**



Contact presse

Camille Loudun, chargée de communication au CNPF PACA – 06 74 89 18 76 – camille.loudun@cnpf.fr
Copyright photo : Olivier Martineau © CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière est l'établissement public au service du développement de la gestion durable des forêts privées françaises. Ses agents sont des forestiers qui accompagnent et conseillent gratuitement les 3,5 millions de propriétaires privés pour mettre en valeur et préserver 12,5 millions d'hectares de forêts (75 % des forêts métropolitaines). Le CNPF est composé de 10 délégations régionales, ce qui le place au plus près des territoires pour accompagner les propriétaires vers une gestion durable adaptée au contexte local. Il bénéficie d'un service de R&D, l'Institut pour le Développement Forestier, pour répondre aux enjeux d'innovation technique et du défi climatique et d'un service dédié à la séquestration du carbone en forêt, le C+For Forêt et Carbone.